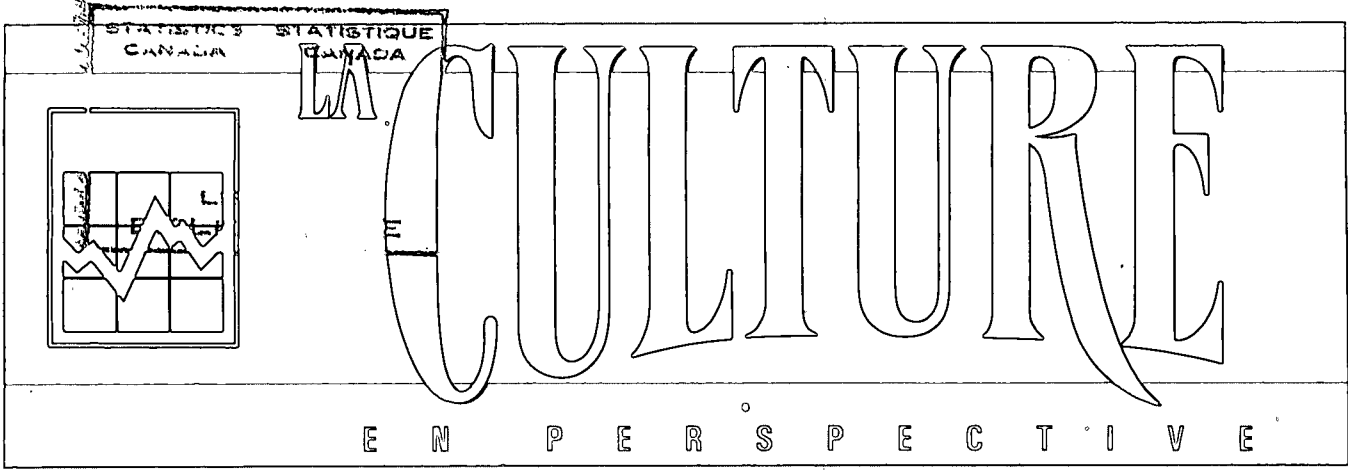


C.3



Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

87-004 Été 1993 Volume 5, n° 2

Évolution récente de la statistique culturelle régionale au Québec

Serge Bernier, Bureau de la statistique du Québec

Depuis le premier recensement de Jean Talon la statistique a bien évolué chez nous. La statistique agricole est même organisée en système depuis près d'un siècle. Cependant, la statistique culturelle ne fait partie du champ d'intérêt et de préoccupation des statisticiens que depuis les années soixante-dix. Alors, comment s'étonner que la statistique culturelle régionale (infraprovinciale) soit plus en devenir qu'autre chose?

Le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) a cependant fait de la statistique régionale l'un des principaux objectifs de son mandat. Le succès remporté par les deux séries de compendiums régionaux (1987 et 1990) ainsi que la tournure des discussions entourant la mise en chantier d'une troisième série illustrent bien la pertinence de cet objectif.

La statistique culturelle régionale

Cette volonté de développer et maintenir en place un programme de statistiques régionales s'étend maintenant au champ de la culture. Comme les dépenses de l'Administration publique au titre de la culture figurent depuis des années en tête de nos priorités, il était normal que nos premiers efforts de régionalisation soient dirigés vers ce secteur. Ce choix nous semble d'ailleurs d'autant plus important que le gouvernement du Québec met présentement en place une politique de régionalisation à plusieurs niveaux.

Notre premier effort fut de convaincre nos collègues du ministère des Affaires Municipales de modifier le contenu du rapport financier que doivent compléter les municipalités afin de mieux y cerner les dépenses au titre de la culture. Nous avons déjà obtenu des prévisions de dépenses pour 1992 et les premières données réelles sont attendues pour l'automne 1993. Comme nous disposons de données pour chacune des municipalités, il nous sera facile de les régionaliser.

Nous nous sommes ensuite tournés vers la régionalisation des dépenses du gouvernement du Québec. Le BSQ réalise depuis plusieurs années, de concert avec Statistique Canada, l'enquête annuelle sur les dépenses au titre de la culture de l'Administration publique québécoise. Après nous être assurés de la faisabilité du projet auprès des répondants, nous avons ajouté au questionnaire

habituel pour 1991-1992 un volet de répartition régionale. Nous aurions trop accru le fardeau de réponse en multipliant le questionnaire que l'on connaît par seize puisque le Québec compte autant de régions administratives. Nous avons donc d'abord demandé aux répondants de répartir par région l'ensemble des dépenses par catégorie (internes et externes) et nous avons ensuite demandé l'ensemble des dépenses par domaine pour chacune des régions. Les résultats complets de 1991-1992 seront diffusés à l'automne 1993 mais nous pouvons d'ores et déjà tirer certaines observations de l'enquête.

Quelques résultats de l'enquête de 1991-1992

Des quelque \$665 millions que le gouvernement du Québec consacre à la culture en 1991-1992, près des deux tiers (\$416 millions) sont des subventions, contributions et transferts versés à des particuliers, associations, organismes, municipalités et autres. Le reste (\$249 millions) est fait de dépenses internes qui servent à administrer les programmes des ministères et organismes. La ré-

suite p. 2

Dans ce numéro...

Évolution récente de la statistique culturelle régionale au Québec	1
Activités culturelles: vive concurrence pour un portefeuille de plus en plus dégarni	3
La population active du secteur culturel continue de s'accroître	4
L'édition du périodique se met-elle au vert?	6
Diplômés en beaux-arts et en arts appliqués - où sont-ils maintenant?	7
Etablissements du patrimoine - la fréquentation se maintient-elle?	9
Allées et venues	9
Publications et données	10

gion de Montréal, la plus peuplée des seize régions administratives avec 26 % de la population, reçoit 56 % des dépenses totales; la région de Québec (9 % de la population) reçoit 25 % des dépenses

et les quatorze autres régions (65 % de la population) reçoivent 19 % des dépenses. Cela crée en apparence une importante situation de distorsion mais il faut y voir de plus près avant de conclure.

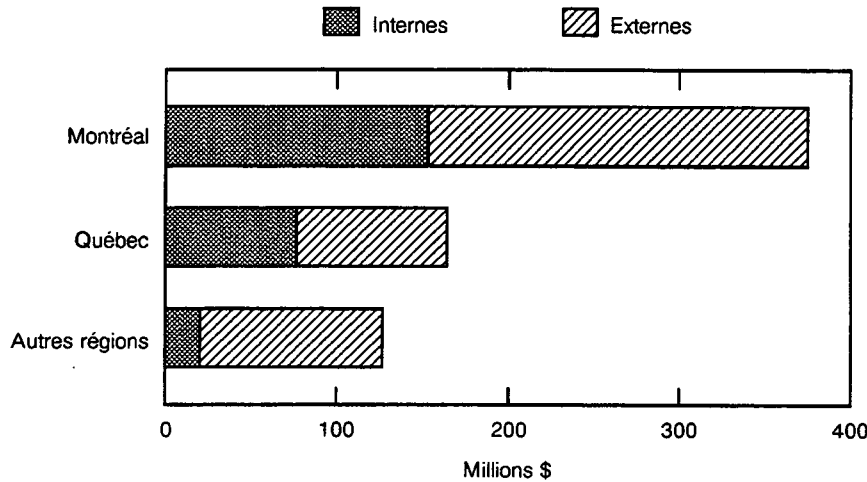
Dépenses internes et externes

D'abord, il est important de distinguer entre dépenses internes et externes. On remarque alors (figure 1) que plus de 60 % des dépenses internes sont concentrées dans la région de Montréal et 30 % dans la région de Québec, ce qui laisse un maigre \$20 millions pour les autres régions (moins de 10 %). Il y a à l'évidence concentration de l'appareil gouvernemental dans les régions de Montréal et de Québec. Cependant, la délimitation du Québec en seize régions est très récente (1987) et ce sont précisément les anciennes régions de Montréal (devenue en gros Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie) et de Québec (devenue en gros Québec et Chaudière-Apalaches) qui ont subi les transformations les plus importantes. Réunies, ces sept régions comptent pour 72 % de la population. Comme l'appareil public a été implanté bien avant 1987, il ne faut peut-être pas s'étonner autant de cette concentration des dépenses internes qui, ramenée sur la base des anciennes régions devient beaucoup moins évidente.

Quant aux dépenses externes, on est instinctivement portés à les examiner sous l'angle des dépenses per capita (figure 2). Là encore la dépense est principalement concentrée dans les deux mêmes régions, mais cette fois à l'avantage de la région de Québec. Les citoyens de ces régions seraient-ils avantagés? L'examen des catégories de dépenses (particuliers, associations et organismes, administrations locales, autres) nous aidera à y voir de plus près. Les subventions, contributions et transferts du gouvernement du Québec, en matière de culture, sont en grande majorité (85 %) versés à des associations et organismes. Les chiffres nous disent donc que ces associations et organismes ont leur place d'affaire principalement dans les régions de Québec et de Montréal; mais ils n'y sont pas pour desservir les citoyens de ces régions mais plutôt pour desservir leurs membres qui eux, peuvent être répartis sur l'ensemble du territoire. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de ces données régionales; Alfred Sauvy n'a-t-il pas dit que "les chiffres sont des innocents qui avouent facilement sous la torture".

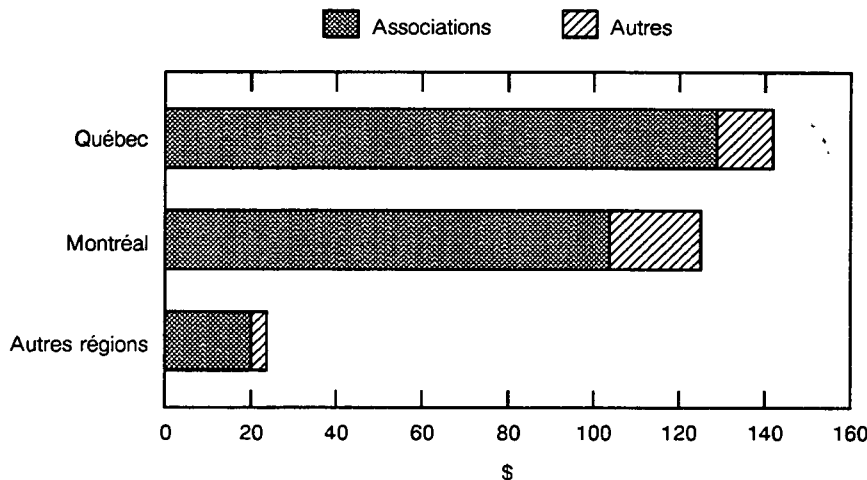
(Tiré d'une communication présentée au colloque "Recherche, arts et culture" dans le cadre du congrès de l'ACFAS, Rimouski (Québec), mai 1993.) □

Figure 1
Dépenses internes et externes au titre de la culture, selon la région, Administration publique québécoise, 1991-1992

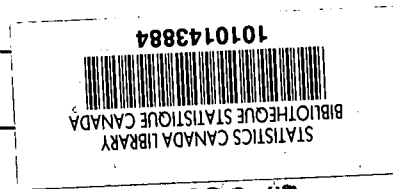


Bureau de la statistique du Québec

Figure 2
Dépenses externes au titre de la culture per capita selon la région et le destinataire, Administration publique québécoise, 1991-1992



Bureau de la statistique du Québec



Activités culturelles: vive concurrence pour un portefeuille de plus en plus dégarni

Michel Durand, Chef, Section des industries culturelles

Les consommateurs ont dépensé en 1992 \$420 milliards. De ce total, les activités culturelles et récréatives interviennent pour \$35 milliards ou 8 %. Dans l'ensemble, les dépenses des consommateurs ont progressé plus rapidement au milieu des années 1980, alors que l'économie était forte (environ 4 % chaque année en termes réels), qu'au début des années 1990. En 1992, si l'on tient compte de l'inflation, les dépenses n'avaient augmenté que de 1 % et, au cours de l'année précédente, alors que la récession battait son plein, elles avaient en fait diminué de 2 %.

Hausse des dépenses des consommateurs au titre de la culture et des loisirs

Si la récession économique n'influe pratiquement pas sur les dépenses au titre des biens de première nécessité, notamment les aliments, le logement et l'énergie, elle exerce une pression beaucoup plus forte sur la demande de biens et de services non essentiels, par exemple ceux liés à la culture. Pendant la récession de 1982, la part des dépenses personnelles au titre du logement, du combustible et de l'électricité et des aliments s'est accrue de 8 % et de 1 % respectivement. La part des biens et des services culturels et récréatifs, qui ne sont pas essentiels à la survie quotidienne, a diminué de 2 %. Au cours de la récente récession, la part des dépenses au titre de la culture et des loisirs a reculé de 1 % en 1991 et, en 1992, elle est demeurée au même niveau que l'année précédente.

Toutefois, à plus long terme, on observe des variations plus marquées des schémas de dépenses des familles canadiennes. De 1969 à 1992, la proportion des dépenses consacrées aux aliments a progressivement diminué, passant de 22 % à 19 % du total, tandis que les dépenses consacrées au logement, y compris l'entretien ménager et les articles d'ameublement, ont augmenté, passant de 28 % à 33 %. La croissance observée dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans, de même que la hausse du niveau de scolarité et du niveau de vie des personnes qui appartiennent à ce groupe, ont été les facteurs qui ont le plus influé sur la demande de biens de consommation de cette dernière catégorie. Les transports, qui variaient autour de 15 %, ont récemment amorcé un recul et interviennent maintenant pour 14 %, ce qui signifie peut-être que les Canadiens demeurent à la maison et voyagent moins.

En 1992, dans le contexte des dépenses des consommateurs, la part des activités

culturelles et récréatives augmente de 1 point par rapport à 1982 et s'établit à 8 % comparativement à 7 %. En 1992, les entrées à des activités culturelles (exemples : musées, spectacles, films) et l'achat de biens culturels (exemples : imprimés, enregistrements, bandes vidéos, pièces de collection, oeuvres d'art originales, objets d'art et articles de décoration, matériel destiné aux artistes, trousseaux d'artisanat) représentaient, selon les estimations, 3 % des dépenses des consommateurs ou \$11 milliards. De 1982 à 1992, les dépenses liées à la participation à des activités culturelles ont progressé à un rythme plus rapide que les dépenses globales des consommateurs (9 % comparativement à 7 %).

Accroissement des dépenses au titre des loisirs au foyer

Selon les estimations, les consommateurs ont consacré \$6 milliards à l'acquisition d'équipement culturel en 1992 (2 % des dépenses des consommateurs); il s'agit du secteur des dépenses liées à la culture qui progresse le plus rapidement.

En 1992, la pénétration de la télédistribution a atteint un niveau stable, tout juste inférieur à 72 %. Les dépenses à ce titre ont plus que triplé pendant la période allant de 1982 à 1992, pour s'établir à \$176 par famille, soit une hausse annuelle de 15 %. Le marché du magnétoscope continue de croître, le nombre de ménages qui possèdent ce type d'appareil s'établissant à presque 75 % en 1992. En outre, compte tenu du nombre croissant de services de télévision spécialisés (ou services élargis) disponibles, leur popularité a également progressé, passant d'un niveau inférieur à 10 % en 1987 à presque 40 % en 1992. Les dépenses des familles au titre des bandes vidéos et des disques se sont accrues, passant de \$6 par famille à \$89 en 1990, soit une hausse annuelle de 40 %. En outre, en 1991-1992, les maisons d'enregistrement ont signalé, pour la première fois, des ventes de disques compacts (\$332 millions) qui dépassaient celles des bandes (\$241 millions), ce qui s'explique à la fois par la popularité accrue des disques compacts et par leur coût unitaire supérieur.

Par contre, les progrès technologiques ont fait perdre du terrain aux cinémas et aux ciné-parcs. Alors qu'il était autrefois l'une des formes de divertissement les plus populaires, le cinéma a subi un recul

important. En 1985, on comptait 1 007 cinémas et ciné-parcs, soit 23 % de moins qu'en 1980. Une baisse additionnelle survenue entre 1986 et 1990 a ramené ce total à 742. Cette tendance est encore plus marquée dans le cas des cinémas et des ciné-parcs des petites villes et des régions rurales, 40 % d'entre eux ayant fermé leurs portes entre 1980 et 1985. Les entrées au cinéma et au ciné-parc ont diminué de 20 % de 1980 à 1985, la baisse atteignant jusqu'à 46 % dans les régions rurales du Canada. Depuis 1986, les entrées au cinéma sont plus ou moins stables (variant de 75 à 80 millions), tandis que les entrées aux ciné-parcs ont continué de diminuer, passant de 4 millions en 1986 à moins que 3 millions en 1990.

Les consommateurs culturels paient le prix

Bien qu'il se peut que les dépenses au titre de la culture et des loisirs aient augmenté, les sondages et les autres données laissent croire que le nombre de Canadiens qui assistent ou participent à diverses activités culturelles, en particulier à l'extérieur du foyer, a diminué au cours des dernières années. S'il existe véritablement, cet écart entre le taux de participation et le niveau des dépenses est surtout attribuable aux augmentations substantielles du prix des biens et des services culturels. Les dépenses personnelles des consommateurs au titre des activités culturelles et récréatives sont plus élevées qu'il y a 10 ans, mais ce phénomène est, dans bien des cas, attribuable à la hausse des prix plutôt qu'à la progression de la demande. Pour la période allant de 1982 à 1992, les augmentations annuelles moyennes de l'indice des prix à la consommation (IPC) au titre des entrées à des spectacles, du matériel de lecture et des films ont dépassé respectivement de 58 %, 53 % et 22 % le taux annuel moyen d'inflation. En outre, étant donné que la demande de consommation des biens culturels est souvent élastique quant au prix, on peut s'attendre qu'elle continue de diminuer si les prix continuent d'augmenter considérablement.

Une question qui en impose

Qu'on assiste ou non, dans les années 1990, à une atténuation du taux d'inflation en ce qui a trait aux biens et aux services culturels, il n'en reste pas moins qu'une plus grande partie du revenu personnel des consommateurs sera consacrée aux impôts

suite p. 4

et ne pourra donc servir à l'achat de biens non essentiels. Le pourcentage du revenu personnel consacré aux impôts directs, notamment à l'impôt sur le revenu et aux autres transferts, s'établissait à 23 % en 1992, comparativement à 21 % en 1986 et à 17 % en 1989, soit une hausse de 36 % en termes relatifs.

La part du revenu personnel que représentent les taxes indirectes (notamment les droits à l'importation, les taxes d'accise, y compris la TPS, la taxe sur le transport aérien, la taxe d'amusement, la taxe sur l'essence, les droits et permis de véhicules moteurs et d'immatriculation, l'impôt foncier et la taxe mobilière et la taxe de vente au détail) s'est accru d'un autre 15 %. Conjointement, les impôts directs et indirects interviennent pour au moins 38 % du revenu personnel en 1992.

Tout comme les administrations, les particuliers voient également s'accroître leur fardeau de la dette. Du milieu jusqu'à la fin des années 1980, la dette des particuliers a augmenté à un rythme alarmant (variant de 12 à 14 % chaque année), ce qui a accru la pression sur les portefeuilles des Canadiens. Les paiements d'intérêts au titre de prêts personnels et de cartes de crédit intervenaient pour presque 2 % du revenu personnel en 1991-1992.

Toutefois, à mesure que la situation se détériore, les consommateurs commencent à modifier cette habitude, les paiements ayant diminué de 20 % en 1992 -- la baisse des taux d'intérêts n'intervenant que faiblement à cet égard. Ce type de dépenses représente un peu plus de 1 % du revenu personnel en 1992, mais il entre également en ligne de compte eu égard aux dépenses liées aux activités culturelles.

Le consommateur culturel des années 1990

On continuera d'assister, dans les années 1990, à un repli des dépenses manifestes. Les gens auront moins d'argent disponible et ils le dépenseront en faisant très attention. Toutefois, certains facteurs, notamment le vieillissement de la population, le niveau d'instruction plus élevé et l'urbanisation croissante influent également sur les habitudes de consommation culturelle. De plus, entrent également en ligne de compte la diversité ethnique croissante de la population et l'évolution des structures familiales, même si l'incidence de ces facteurs est moins bien connue. Vous trouverez, dans les prochains numéros de *La culture en perspective*, des analyses de ces tendances et de leurs répercussions au chapitre de la consommation des biens et des services culturels dans les années 1990. □

La culture en perspective (n° 87-004 au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada c Ministre de l'Industrie, des sciences et de la technologie, 1993.

Rédactrice: Claire McCaughey, (613) 951-1562

Abonnements: Canada: 6,25 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année. Etats-Unis: 7,50 \$ US l'exemplaire, 30 \$ US par année. Autres pays: 8,75 \$ US l'exemplaire, 35 \$ US par année. Commandes: 1-800-267- 6677 (sans frais partout au Canada).

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du chef, Services aux auteurs, Division des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



La population active du secteur culturel continue de s'accroître

Paul Labelle, analyste, Projet sur la population active du secteur culturel

Selon les chiffres du recensement, le nombre de travailleurs du secteur culturel a augmenté sans cesse pour atteindre 358 000 en 1991, contre 314 000 en 1986 et 278 000 en 1981. Le taux d'accroissement se fixait à 29 % pour la période. La population active du secteur culturel représentait 2,5 % de la population active¹ du pays en 1991 contre 2,3 % en 1981, une légère augmentation. L'examen des professions culturelles pendant la période intercensitaire de 1986-1991 indique que cette croissance n'était pas uniforme.

Domaines artistique et littéraire : croissance impressionnante

La population active du secteur culturel a augmenté de 14% entre 1986 et 1991. Néanmoins, il existe des différences entre deux grandes catégories : **les professionnels des domaines artistique et litté-**

raire² et les autres professionnels du secteur culturel. La première catégorie, qui représente 56% du total, a connu la plus forte progression, affichant un taux impressionnant de 19 % en 1986-1991. Les taux d'accroissements de ses trois groupes dépassaient celui de la population active du secteur culturel. Plus précisément, ils étaient parmi les plus prononcés chez les directeurs artistiques et metteurs en scène (26 %); les peintres, sculpteurs et autres artistes (25 %); et les écrivains et rédacteurs (21 %).

Chez les autres professionnels du secteur culturel³, qui représentent 46 % du total, le taux d'accroissement était plus bas (8 %) et se situait au-dessous du taux moyen de la population active totale. Le groupe des imprimeurs et travailleurs assimilés (de loin

le plus important parmi les autres professionnels du secteur culturel) affichait une baisse pour un grand nombre de professions, ce qui a réduit de 3 % sa proportion globale.

Dans ce groupe, les photgraveurs et travailleurs assimilés et les typographes et compositeurs ont connu les plus fortes baisses, soit 20 % et 16 % respectivement. Une forte baisse (21 %) s'observait aussi chez les projectionnistes de cinéma, qui font partie du groupe des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a.. groupe des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a..

Toutefois, deux groupes de la catégorie ont connu un essor : les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines n.c.a. (24 %);

Voir note(s) à la fin du texte.

suite p. 5

Tableau 1
La population active du secteur culturel, 1986 et 1991

	1986	1991
Professionnels des domaines artistique et littéraire	161 540	192 865
Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexe	72 190	87 110
Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran	46 580	52 245
Rédacteurs	42 770	53 510
Autres professionnels du secteur culturel	152 065	164 755
Architectes	8 550	11 810
Professeurs de beaux-arts n.c.a.	22 395	26 670
Bibliothèques, musées et archives	72 865	70 575
Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a.	10 230	11 280
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	11 490	14 300
Population active du secteur culturel	313 605	357 620
Population active totale	12 740 225	14 220 230

était près du double (19%) pour atteindre 163 000. Les femmes ont augmenté leur nombres plus rapidement que les hommes dans les deux catégories. Maintenant, les femmes représentent 46 % de la population active du secteur culturel, contre 43 % en 1986.

Chez les professionnels des domaines artistique et littéraire, les taux d'accroissement étaient plus élevés pour les femmes (27 %) et les hommes (14 %) que ceux de la population active totale. Dans cette catégorie, les taux d'accroissement pour les trois groupes étaient supérieurs à 25 % chez les femmes, tandis que l'accroissement le plus élevé pour les hommes fut de 19 % chez les rédacteurs.

Chez les autres professionnels du secteur culturel, les femmes architectes ont plus que doublé leur nombre dans l'intervalle de cinq ans, en affichant une hausse de 108 %. En fait, c'était le taux le plus élevé pour toutes les professions culturelles, exercées par les hommes ou les femmes. Le nombre de femmes chez les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines n.c.a. affichait aussi une forte hausse de 23 %.

Tableau 2
Taux d'accroissement de la population active du secteur culturel pour les hommes et les femmes, 1986 à 1991

	Hommes	Femmes
	%	
Professionnels des domaines artistique et littéraire	14	27
Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes	17	25
Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran	6	26
Rédacteurs	19	31
Autres professionnels du secteur culturel	6	11
Architectes	28	108
Professeurs de beaux-arts n.c.a.	23	18
Bibliothèques, musées et archives	8	15
Imprimeurs et travailleurs assimilés	-2	-5
Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a.	10	15
Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	26	23
Population active du secteur culturel	10	19
Population active totale	7	17

Par ailleurs, chez les autres professionnels du secteur culturel, l'accroissement pour les femmes était inférieur à celui de 17 % observé pour la population active totale. Le nombre de femmes a grimpé de 15 % dans les groupes des bibliothèques, musées et archives et des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a. Le groupe des imprimeurs et travailleurs assimilés comptait 5 % de moins de femmes en 1991 qu'en 1986.

Le nombre d'hommes chez la plupart des autres professionnels du secteur culturel a progressé plus vite que dans la population active totale (7 %). C'était chez les architectes (28 %), les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines (26 %), les professeurs de beaux-arts n.c.a. (23 %), les opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a. (10 %) et les professionnels dans les bibliothèques, musées et archives (8 %). Toutefois, le groupe le plus important pour les hommes dans cette catégorie, soit les imprimeurs et travailleurs assimilés, affichait une baisse de 2 %. Ceci a fait baissé le taux d'accroissement masculin chez les autres professionnels du secteur culturel. Celui-ci s'est situé à 6 %, contre 7 % pour la population active totale.

Pour en savoir plus au sujet de l'analyse des données sur la population active du secteur culturel tirées du recensement, composer sans frais le numéro de téléphone du Projet sur la population active du secteur culturel : 1-800-661-2100.

et les bibliothèques, musées et archives (14 %). Dans ce dernier groupe, une hausse importante de 18 % s'observait chez les bibliothécaires, archivistes et conservateurs. Une forte croissance était aussi enregistrée chez les architectes et les professeurs de beaux-arts n.c.a., les hausses se fixant à 38 % et à 19 % respectivement.

L'accroissement est plus marqué chez les femmes

De 1986 à 1991, le nombre d'hommes et de femmes dans la population active du secteur culturel augmenta. Le nombre d'hommes passait à 194 000, une hausse de 10 %. Le taux d'accroissement pour les femmes

suite p. 6

- 1 *Soit les personnes qui, la semaine préalable au recensement, étaient occupées ou étaient en chômage et avaient travaillé depuis le 1^{er} janvier de l'année précédente. Dans notre article, toutes les données ont trait à la population active expérimentée.*
- 2 *Cette catégorie compte trois groupes : les professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes; les artistes et les techniciens de la scène, de la radio et de l'écran; et les rédacteurs. Chacun se divise en unités détaillées, dont certaines sont examinées dans l'article. La catégorie comprend 16 unités détaillées.*
- 3 *Cette catégorie compte deux unités détaillées, soit les architectes et les professeurs de beaux-arts non classifiés ailleurs (n.c.a.); et quatre groupes, soit les bibliothèques, musées et archives, les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, les imprimeurs et travailleurs assimilés ainsi que les opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication n.c.a. La catégorie comprend 22 unités détaillées. □*

La population active du secteur culturel et la Classification type des professions de 1980

Afin d'assurer l'uniformité des données sur les professions, Statistique Canada a établi la Classification type des professions (CTP) de 1980. Il s'agit actuellement de la structure la plus appropriée pour définir la population active du secteur culturel (PASC) à l'aide des données du recensement de 1991.

La CTP présente toutefois des limites pour l'étude de la PASC. Dans certains cas, de véritables travailleurs du secteur culturel ne peuvent être inclus dans la PASC parce qu'ils ne constituent qu'un petit sous-ensemble de certains groupes de base et groupes professionnels. C'est le cas des cadres du secteur culturel, qui figurent parmi les cadres d'autres secteurs. Inversement, un certain nombre de travailleurs du secteur culturel inclus dans la CTP ne sont pas des travailleurs du secteur culturel. Ainsi, les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines comptent un groupe de travailleurs de la fabrication, dont certains se livrent à la fabrication plutôt qu'à la création d'oeuvres.

Les données sur la PASC tirées du recensement n'incluraient pas les personnes dont l'activité culturelle peut être soutenue surtout par des travaux autres que ceux du secteur culturel. Toutefois, l'emploi de la CTP avec et les données du recensement de 1991 permet d'obtenir actuellement les meilleures estimations possible de la taille et des composantes de la PASC.

La CTP est constituée de 22 grandes divisions professionnelles qui se répartissent en 80 groupes, lesquels se divisent en 514 unités détaillées. Ces unités de base englobent souvent plus d'une profession. Nous avons conservé la même convention que la CTP pour désigner les groupes de base et les groupes professionnels.

L'édition du périodique se met-elle au vert?

Fidelis Ifedi, Gestionnaire du projet, l'Enquête sur l'édition du périodique

Au Canada, comme dans la plupart des pays, la croissance économique est un objectif hautement recherché. Mais on s'aperçoit qu'elle occasionne des effets externes indésirés. Dans certaines branches d'activité, la croissance soutenue de la production a entraîné des problèmes de gestion des déchets et d'autres effets secondaires défavorables à l'environnement.

Dans l'industrie de l'édition, qui englobe journaux et périodiques, les déchets de production existent sous diverses formes : anhydride sulfureux, encres à base d'huile de pétrole non renouvelables, adhésifs thermofusibles et imprimés et polybags usagés à éliminer. Parmi les grands enjeux de cette industrie figurent les effets environnementaux, et la gestion et l'élimination des déchets.

Vu l'importance de la statistique pour évaluer les effets négatifs que l'industrie du périodique peut exercer sur l'environnement, le Programme de la statistique culturelle s'est lancé dans la collecte de données à ce sujet. En collaboration avec des experts et des associations de l'industrie, Statistique Canada a inclus une partie sur l'environnement dans le questionnaire servant à l'Enquête sur l'édition du

périodique. On visait à recueillir diverses données comme le type de papier, d'emballage et d'encre et les techniques de production utilisées pour les couvertures, les reliures et les étiquettes – qui ont tous des effets sur l'environnement.

Les questions sur l'environnement ont été posées pour la première fois en 1990-1991, et voici les résultats obtenus en 1991-1992 par suite de la deuxième collecte.

- L'édition canadienne du périodique utilise, dans une proportion de 20 %, diverses combinaisons de papier de post-commercialisation, de post-consommation ou produit à partir de fibres vierges. Ceci est une progression par rapport à 1990-1991 (12%) et révèle que le taux de récupération des déchets de papier est à la hausse. Le papier couché et le papier non couché produit à partir de fibres vierges figurent pour 66 %, contre 72 % en 1990-1991.

Le papier recyclé est utilisé plus fréquemment dans l'édition des revues savantes que pour les autres types de périodiques, figurant pour 33 % en 1991-1992 contre 24 % en 1990-1991.

- La plupart des périodiques (61 %) sont distribués sans emballage (56 % en 1990-1991), tandis que 27 % sont présentés dans du polywrap ou un emballage en papier et 11 % dans un autre type d'emballage. Le polywrap, en particulier, occasionne des problèmes pour les décharges parce qu'il n'est pas biodégradable.
- L'encre à base d'huile de pétrole est utilisée dans une proportion de 49 %, soit légèrement moins que l'année précédente. L'encre à base d'huile végétale, plus écolosage et moins toxique, figure pour 31 %, contre 22 % en 1990-1991.
- Une bonne part (47 %) des publications ne sont pas couchées, mais 17 % sont recouvertes de papier pelliculé; 5 % de papier vernissé ultra-violet; et 11 % de papier couché produit à l'eau (solution aqueuse), qui est plus écolosage. Certaines couvertures (comme celle de papier vernissé ultra-violet) se trouvent à nuire à l'environnement et causent des irritations cutanées aux travailleurs pendant le processus de recyclage.

suite p. 7

• L'étiquette-adresse auto-adhésive est le plus souvent utilisée pour les périodiques, même si elle n'est pas la plus écolosage ni facile à recycler. Elle est utilisée dans une proportion de 57 %, soit légèrement moins qu'en 1990-1991. L'étiquette imprimée à jet d'encre, qui élimine la nécessité de recourir aux étiquettes gommées, figure pour 7 %, soit deux points de plus que l'année précédente.

• Tout comme l'étiquette-adresse auto-adhésive, l'utilisation d'adhésif thermofusible pour la reliure pose des problèmes dans le processus de recyclage. Les répondants ont déclaré, à 14 %, que ce genre de reliure était utilisé, contre 16 % en 1990-1991. La reliure à piqûre à cheval est le plus souvent utilisée, soit 53 % en 1991-1992, tandis que la colle hydrosoluble figure pour 3 %.

Dans l'ensemble, malgré la récession, l'industrie canadienne de l'édition du périodique a fait des progrès pour réduire l'impact environnemental de ses activités de production, si l'on en juge par les données obtenues depuis deux ans. Le taux d'utilisation du papier recyclé a augmenté de 60 %, par rapport à l'année précédente. L'industrie s'est aussi améliorée quant à l'utilisation écolosage de l'encre à base d'huile végétale. Elle a contribué à réduire le volume de déchets destinés aux décharges, par la hausse de l'utilisation du papier recyclé et la diminution de l'emballage. □

Diplômés en beaux-arts et en arts appliqués – Où en sont-ils maintenant?

Claire McCaughey, rédactrice, *La culture en perspective*

Quelles sont les perspectives d'emploi des diplômés des programmes de formation artistique? Parmi les établissements qui donnent une formation dans le domaine artistique, mentionnons : les universités, les collèges communautaires et les CÉGEPs, les collèges d'arts spécialisés et les conservatoires de musique et les établissements spécialisés indépendants (exemple : l'École nationale de théâtre). Toutefois, on ne sait presque rien de la façon dont les diplômés de ces établissements se débrouillent sur le marché du travail après la cérémonie de remise des diplômes.

Grâce aux résultats de l'Enquête nationale de 1988 auprès des diplômés¹, il est possible de déterminer où en sont les diplômés de 1986 des programmes des beaux-arts et des arts appliqués des universités et des collèges communautaires deux ans après avoir reçu leur diplôme. Le présent article porte essentiellement sur les diplômés universitaires en beaux-arts et en arts appliqués. Les diplômés des programmes artistiques des collèges communautaires feront l'objet d'un autre article.

En 1991, presque 4 500 personnes avaient complété un programme de beaux-arts et d'arts appliqués menant à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat (tableau 1), soit environ 3 % de l'ensemble des diplômés universitaires. Ce domaine d'étude peut être subdivisé en cinq catégories générales: les beaux-arts, la musique, les autres arts du spectacle, le design industriel et les autres arts appliqués (ces termes étant définis dans l'encadré).

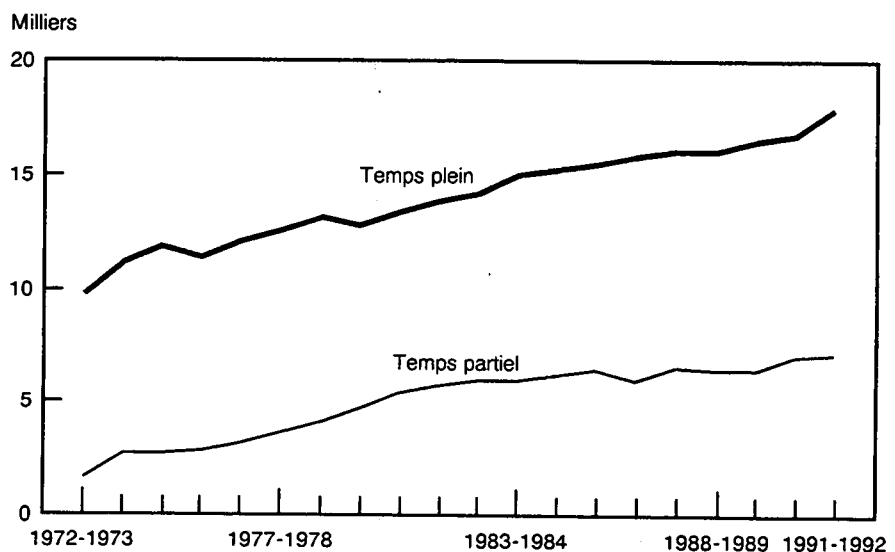
Voir note à la fin du texte.

suite p. 8

Tableau 1
Diplômés universitaires en beaux-arts et en arts appliqués, selon la discipline et le sexe, 1991

	Total	Femmes	Hommes
Beaux-arts	1 636	1 201	435
Musique	1 140	662	478
Autres arts du spectacle	583	401	182
Design industriel	74	39	35
Autres arts appliqués	1 013	717	296
Total, Beaux-arts et arts appliqués	4 446	3 020	1 426

Figure 1
Inscriptions dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués, 1972-1973 à 1991-1992



L'art de trouver un emploi dans le domaine des arts

Les inscriptions aux programmes de beaux-arts et d'arts appliqués ont plus que doublé au cours des deux dernières décennies (figure 1). Ces inscriptions ont également progressé à un rythme relativement plus rapide que l'ensemble des inscriptions au niveau universitaire, même au cours des cinq dernières années, ce qui dénote un intérêt croissant à l'égard de ce type d'études. Toutefois, les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués avaient plus de difficulté à trouver de l'emploi à plein temps que presque tous les autres diplômés universitaires. Cinquante-neuf pour cent d'entre eux occupaient des emplois à plein temps deux ans après avoir obtenu leur diplôme, comparativement à 75 % des diplômés universitaires dans l'ensemble. Une autre tranche de 20 % des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués occupaient un emploi à temps partiel – ce pourcentage étant supérieur à ceux des autres domaines d'études.

De nombreux diplômés en beaux-arts et en arts appliqués n'avaient pas trouvé de travail à plein temps dans leur domaine de spécialisation : 33 % de ceux qui travaillaient à plein temps occupaient un emploi directement lié à leurs études, comparativement à la proportion combinée de 48 % pour l'ensemble des diplômés universitaires. Cependant, les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués étaient, en 1988, dans une situation plus enviable que les diplômés ayant fait l'objet de l'enquête cinq ans auparavant : seulement 23 % de ces derniers qui travaillaient à plein temps en 1984 avaient trouvé un emploi directement lié à leur domaine d'études. Comparativement à l'ensemble des diplômés universitaires, le groupe en question avait accompli le plus de progrès au cours de cette période.

La répartition des diplômés universitaires en beaux-arts et en arts appliqués en fonction de l'emploi auquel ils consacraient le plus d'heures révèle que ces derniers travaillaient surtout en fin de compte dans l'enseignement et dans les secteurs connexes (34 %) et qu'environ la moitié des personnes de ce groupe enseignaient dans des écoles primaires ou secondaires. Les diplômés en musique (même en ne tenant pas compte des diplômés en éducation musicale) étaient ceux qui avaient le plus de chances d'occuper un poste d'enseignant (58 % travaillaient dans l'enseignement ou dans des catégories professionnelles connexes). Seulement 17 % des diplômés universitaires en beaux-arts et en arts appliqués avaient trouvé des

emplois dans les domaines artistique, littéraire, récréatif et dans les secteurs connexes, tandis qu'une autre proportion de 14 % d'entre eux occupaient des postes de gestion, d'administration et d'autres postes connexes et que 11 % faisaient partie de la catégorie des employés de bureau et autres. Les détenteurs d'une maîtrise en beaux-arts ou en arts appliqués avaient plus de chances que les détenteurs d'un baccalauréat de travailler dans le domaine des arts (33 % comparativement à 16 %).

Il arrive souvent que certains diplômés aient un deuxième emploi dans le domaine des arts. En fait, le nombre de diplômés en beaux-arts et en arts appliqués qui ont plus d'un emploi est supérieur à celui de l'ensemble des diplômés (19 % comparativement à 11 %). Le pourcentage chez les diplômés en musique (27 %) est supérieur à celui de presque tous les autres diplômés universitaires. Le travail indépendant est une autre caractéristique des diplômés en musique (22%) et des autres programmes d'arts du spectacle (27 %). Il est possible que certains de ces diplômés qui travaillaient à leur compte sont des interprètes ou enseignent les arts d'interprétation. Pour la plupart des diplômés, y inclus presque toutes les catégories des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, leurs chances de se trouver en chômage après l'obtention du diplôme avaient diminué en dépit de l'amélioration de la situation économique dans l'intervalle allant de 1984 à 1988. Par contre, les diplômés en beaux-arts avaient presque les mêmes chances de se trouver en chômage après l'obtention du diplôme en 1988 qu'en 1984.

Revenus plus faibles que les autres diplômés

Les revenus des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués étaient inférieurs à ceux à des autres diplômés universitaires. Ceux qui travaillaient à plein temps touchaient une rémunération médiane de 24 000 \$, comparativement à une rémunération médiane globale de 28 000 \$ pour les diplômés universitaires, et les qualifications supérieures n'influaient pas beaucoup sur les gains médians dans le cas des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués (26 000 \$ pour le détenteur d'une maîtrise comparativement à 24 000 \$ pour le bachelier). Les chiffres ayant trait à la répartition du revenu personnel ne modifient pas cette image. Cinquante-quatre pour cent des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués touchaient des revenus inférieurs à 15 000 \$ en 1988, comparativement à 31 % pour l'ensemble des diplômés universitaires. Il est toutefois encourageant de constater que même si les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués demeuraient au bas de l'échelle des revenus, la comparaison des diplômés de 1984 et de ceux de 1988 révèle que ceux du secteur des beaux-arts et des arts appliqués avaient réalisé les gains les plus importants relativement à la rémunération et ce, pour l'ensemble des diplômés au cours de la période de cinq ans.

Pour l'amour de l'art

Le fait que les chances d'emploi soient minces n'empêche pas les diplômés en beaux-arts et en arts appliqués d'être satisfaits de leurs études. Le nombre de diplômés en beaux-arts et en arts appliqués

suite p. 9

Que comprend le domaine des beaux-arts et des arts appliqués?

Font partie de ce domaine un éventail d'études subdivisées en cinq catégories générales, soit celles des beaux-arts, de la musique, des autres arts du spectacle, du design industriel et des autres arts appliqués. La plus importante catégorie, soit celle des beaux-arts, (où l'on retrouve 37 % des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués) regroupe les études générales en arts, la connaissance des beaux-arts, l'esthétique, les beaux-arts, l'impression et la sculpture. Toutes les études musicales, à l'exception de l'enseignement de la musique, font partie de la catégorie de la musique (qui regroupe environ 25 % des diplômés). La plus petite catégorie, soit celle des autres arts du spectacle (13 %), comprend la danse, l'art dramatique et le théâtre. Les arts appliqués (où l'on trouve l'autre tranche de 25 % des diplômés) comprennent le design industriel et les autres arts appliqués, notamment les arts graphiques, le dessin, le graphisme, la gravure, la photographie, la lithographie, l'impression, la céramique, la création de bijoux, la création de modes et le design d'intérieur. Selon la définition qu'on en donne ci-dessus, la catégorie des beaux-arts et des arts appliqués ne comprend pas tous les cours liés aux arts. Certains secteurs, notamment l'éducation musicale, la création littéraire, l'architecture, la muséologie et l'administration des arts font partie d'autres domaines d'études. L'Enquête nationale auprès des diplômés ne comporte toutefois pas de détails sur la plupart de ces autres secteurs.

qui, avec le recul du temps, auraient sélectionné le même programme d'études est sensiblement le même que pour l'ensemble des diplômés universitaires, soit 70 % comparativement à 71 %. Les diplômés des programmes d'arts du spectacle (musique, danse et théâtre) ont été les plus positifs à l'égard de leurs études: 75 % des diplômés en musique et 77 % des diplômés en d'autres arts du spectacle auraient choisi à nouveau le même programme d'études. Dans le cas des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués, ce nombre est moins élevé: 64 % des diplômés en beaux-arts et 69 % des diplômés en arts appliqués auraient

choisi à nouveau le même programme d'études. Mais dans le cas de ces deux derniers groupes, les diplômés dont le niveau de qualification est supérieur étaient plus positifs: 79 % des diplômés qui détenaient une maîtrise en beaux-arts et 83 % de ceux qui détenaient une maîtrise en arts appliqués auraient choisi, avec le recul du temps, le même programme d'études.

À l'avenir, nous aurons plus de renseignements sur ces expériences liées à la formation et sur d'autres, grâce au Projet sur la population active du secteur culturel mené en ce moment par Statistique Canada et parrainé par Emploi et Immigration Canada.

Ce projet fournira en outre des renseignements détaillés dont on a grand besoin sur les expériences sur le marché du travail de la population active du secteur culturel. L'enquête de 1992 menée auprès des diplômés de 1990 permettra en outre de constater si d'autres progrès ont été réalisés dans le cas des diplômés en beaux-arts et en arts appliqués. □

¹ *La promotion de 1986, Compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1988 menée auprès des diplômés de 1986 et comparaisons avec l'Enquête nationale de 1984, Warren Clark, Emploi et Immigration Canada et Statistique Canada, 1992*

Établissements du patrimoine – la fréquentation se maintient-elle?

Erika Dugas, Gestionnaire du projet, l'Enquête sur les établissements du patrimoine

En 1990-1991, la fréquentation des établissements¹ du patrimoine s'est maintenue dans l'ensemble, 57 millions de visites ayant été déclarées. Toutefois, elle n'était pas la même pour toutes les provinces et les catégories d'établissements.

L'Enquête sur les établissements du patrimoine de 1990-1991 révèle que le Québec, par exemple, s'est classé en tête avec 15 millions de visites, 12 % de plus qu'en 1989-1990. Le Yukon a toutefois enregistré 145 000 visites, soit une baisse de 12 %. Les provinces maritimes et l'Ontario ont aussi connu un déclin, mais de moindre envergure, qui variait de 3 à 6 %. Ailleurs, la fréquentation est restée à peu près aux mêmes niveaux qu'en 1989-1990.

Les visiteurs sont attirés en nombre croissant aux musées et aux centres d'exposition. Les visites aux musées, qui représentent 44 % de la proportion globale, ont augmenté de presque 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre un sommet inégalé de 25 millions. Les visites aux centres d'exposition ont progressé de 4 % pour se fixer à 2,8 millions. La fréquentation des jardins botaniques, arboretums et serres a aussi monté de 6 % pour se situer à 4,4 millions de visites. Voilà une bonne nouvelle après le fléchissement de 16 % enregistré de 1988-1989 à 1989-1990. Néanmoins, le nombre de visites est encore bien inférieur aux 4,9 millions affichés en 1988-1989 et, de fait, il se trouve en-deçà des chiffres remontant au milieu des années 80.

Les lieux historiques, qui se classent après les musées, ont maintenu leur taux de fréquentation, attirant 17 millions de visiteurs. Trois groupes d'établissements – zoos et aquariums, archives, planétariums et observatoires – ont enregistré des baisses de 7 % ou plus.

Autres faits saillants de l'enquête de 1990-1991 :

- Le total des revenus déclarés par les établissements du patrimoine se chiffrait à \$792 millions, une hausse de 7 %.
- Les revenus gagnés par les établissements du patrimoine ont grimpé de 11 % pour atteindre \$167 millions; les revenus provenant de sources gouvernementales ont monté d'environ 6 %.
- Les dépenses de fonctionnement ont aussi augmenté de 7 % pour se fixer à \$754 millions; les salaires et traitements (les avantages sociaux compris) se sont accrus de 9 %, tandis que toutes les autres dépenses combinées ont avancé de 5 %.
- Les revenus d'investissement ont diminué de 16 % pour se situer à \$168 millions, ce qui contraste fortement avec l'année précédente lorsque les projets d'investissement avaient augmenté de plus de 50 %.
- Les effectifs à temps plein et à temps partiel ont vu leur nombre s'accroître de 1 % et de 2 % respectivement. En tout,

9 900 employés à temps plein et 13 900 employés à temps partiel ont travaillé dans des établissements du patrimoine.

- Les bénévoles continuent à jouer un rôle important dans le secteur du patrimoine. Les établissements du patrimoine ont déclaré plus de 42 800 bénévoles, une hausse de presque 11 %.

On trouvera plus de détails dans Les établissements du patrimoine 1990-91, n° 87-207 au catalogue, paru en mars.

¹ *Sauf les parcs naturels, dont la fréquentation représentait 56,3 millions de visites de plus en 1990-1991. □*

Allées et venues

Il y a eu certains changements de personnel à la Sous-division de la culture. **Nancy Ghalam** est devenue Gestionnaire du projet pour le film et la vidéo. **Marie Lavallée-Farah**, qui était rattachée auparavant au secteur du film et de la vidéo, est maintenant la Gestionnaire du projet de l'Enquête sur les arts d'interprétation. **Mary Cromie**, qui s'occupait jusqu'ici de l'Enquête sur les arts d'interprétation, est désormais Gestionnaire du projet pour une autre de nos initiatives, une Enquête sur le design canadien. Nous vous reparlerons de cette nouvelle enquête dans notre prochain numéro.

Publications

Nouvelles	Prix au Canada
87-202 L'enregistrement sonore, 1991-1992	22 \$
Toujours disponible	
87-204 Le film et la vidéo, 1990-1991	22 \$
87-205 Les bibliothèques publiques, 1990-1991	30 \$
87-206 Dépenses publiques au titre de la culture, 1990-1991	17 \$
87-207 Les établissements du patrimoine, 1990-1991	30 \$
87-208 L'écoute de la télévision, 1991	26 \$
87-209 Les arts d'interprétation, 1990-1991	30 \$
87-210 L'édition du livre, 1990-1991	17 \$
87-203 L'édition du périodique, 1990-1991	17 \$
87-517 Dépenses publiques au titre de la culture au Canada, 1986-1987	35 \$
87-001 Vol. 15, No. 1, Dépenses publiques au titre de la culture, 1989-1990	4.90 \$
87-001 Vol. 15, No. 2, Les arts d'interprétation 1989-1990	4.90 \$
87-001 Vol. 14, No. 1, La spécialisation: une caractéristique de l'édition du livre	4.90 \$
87-001 Vol. 14, No. 4 L'édition du périodique, 1988-1989 dans une perspective historique	4.90 \$

Renseignez-vous...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. S'il vous plaît nous ferez part par écrit, par téléphone ou par télécopieur de vos observations.

La rédactrice,
La culture en perspective,
Division de l'éducation, de la culture
et du tourisme,
Statistique Canada,
Immeuble R.H. Coats,
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
(613) 951-1562
(613) 951-9040 (Télécopieur)

Pour plus de renseignements sur les publications, les produits, les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Directeur-adjoint, Culture Iain McKellar	951-9038
Gestionnaire, Projet sur la population active du secteur culturel Kathryn Williams	951-1517
Données sur les consommateurs de culture Claire McCaughey	951-1562
<u>Section des activités et des institutions culturelles</u>	
Chef Roberta Sametz	951-9173
Arts d'interprétation Marie Lavallée-Farah	951-1571
Établissements du patrimoine Erika Dugas	951-1568
Bibliothèques publiques Norman Verma	951-6863
Dépenses publiques au titre de la culture Norman Verma	951-6863
Design Mary Cromie	951-6864

Renseignez-vous... - fin

Section des industries culturelles

Chef Michel Durand	951-1566
Édition et diffusion du livre Michel Frève	951-1563
Édition du périodique Fidelis Ifedi	951-1569
Film et vidéo Nancy Ghalam	951-1573
Enregistrement sonore Judy Reid	951-1544
Radio et télévision John Gordon	951-1565

Dernières données disponibles

L'enregistrement sonore,
L'édition du périodique,
L'édition du livre,
et Les dépenses publiques au titre de la culture: 1991-1992
Radio et télévision: 1992
Autres enquêtes: 1990-1991

Pour commander des publications composez sans frais le 1-800-267-6677